

Règlement Intérieur Jeu Concours Pixel Art

- Âge pour participer au concours : 3 à 15 ans.
- Dépôt des bulletins réponse dans la boîte en Mairie (hall) ou dans la boîte de la Médiathèque du 14 au 29 mai 2023, ou en ligne sur le site 13ARTS
- Un seul bulletin de participation par famille
- Date limite des dépôts le 29 mai 2023 à 18h
- Annonce des résultats le 30 mai 2023 par mail
- Remise des lots le 10 juin 2023 à 11h à la médiathèque
- Lots :
 - Lot 1 : 1 place adulte et 1 place enfant pour Legendia Park de Frossay
 - Lot 2 : 1 entrée Adulte et 1 entrée enfant pour Défi Nature de Frossay
 - Lot 3 : 2 entrées TSN Saint-Viaud
 - Lot 4 : 2 entrées Looping Party à Saint-Brévin
 - Lot 5 : bon d'achat de 20€ à la librairie la Case des Pins à Saint Brévin
 - Lot 6 : 2 entrées enfant à la piscine de Saint-Brévin
 - Lot 7 : 1 place Adulte et 1 place enfant à la salle culturelle Saint-Roch de Saint-Père
 - Lot 8 : 2 entrées pour le Cinéjade de Saint-Brévin
 - Lot 9 : 1 abonnement famille à la médiathèque de Saint-Père
 - Lot 10 : 2 tee-shirts

Attribution des lots :

- **1^{er} cas** : Si 10 bulletins ou plus contiennent les 8 bonnes réponses, les numéros de lots seront attribués par tirage au sort
- **2^{ème} cas** : si un seul bulletin contient les 8 bonnes réponses, le candidat se verra remettre le 1^{er} lot, et les suivants par tirage au sort si toutefois ils sont plusieurs à obtenir 7, 6 bonnes réponses